Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260630-2026_111-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Quimperlé Communauté
Kemperle Kumuniezh

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 12 juin 2026, s'est réuni le 25 juin 2026 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Christophe LE ROUX.

Nombre de conseillers :	
En exercice :	53
Présents :	45
Votants :	51
Secrétaire de séance :	Sidonie JARNO

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Clotilde LAVISSE, Clément AUFFRED
BANNALEC :	Christophe LE ROUX, Christelle BESSAGUET, Denis BARGUIL, Martine PRIMA, Olivier LE BOUETTE
BAYE :	Pascal BOZEC, Sidonie JARNO
CLOHARS-CARNOËT :	Michaël THOMAS, Virginie LE QUEMENER, Laurent ROBERT
GUILLIGOMARC'H :	Bruno MOREL
LE TRÉVOUX :	Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ :	Jean-Michel DANIEL
MELLAC :	Christophe LESCOAT, Pascale NIGEN, Franck CHAPOULIE
MOËLAN-SUR-MER :	Anaëlle JOLIFF, Solène BOULENGUER, François PLOUET, Philippe BURBAN
QUERRIEN :	Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ :	Danièle KHA, Eric ALAGON, Danièle BROCHU, Yves SCHRYVE, Marie-Madeleine BERGOT, Pascal PILLAULT, Karine LE GAD, Arnaud LE DANTEC, Elisabeth ESVAN
RÉDÉNÉ :	Yves BERNICOT, Nadine NAYARADOU
RIEC-SUR-BÉLON :	Marie-Claude LE MAOUT-GUILLOU, Laurent LE GUEN, Morgane CONAN, Cécile HENNE
SAINT-THURIEN :	Anne-Marie SEVENNEC
SCAËR :	Guy FAOUCHER, Isabelle TANGUY, Fabrice MALHERE
TRÉMÉVÉN :	Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :
Julien LE GUENNEC (CLOHARS), Sylvie ISTA (MOELAN), Gwenaël HERROUET (MOELAN), Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE), Laurent PORTIER (REDENE), Gaëtan COSQUER (SCAER), Marion VERNET (SCAER), Aurélie FOUCHER (TREMEVEN)

POUVOIRS :
Julien LE GUENNEC (CLOHARS) a donné pouvoir à Cécile HENNE (RIEC)
Sylvie ISTA (MOELAN) a donné pouvoir à Philippe BURBAN (MOELAN)
Gwenaël HERROUET (MOELAN) a donné pouvoir à Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX)
Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
Marion VERNET (SCAER) a donné pouvoir à Guy FAOUCHER (SCAER)
Aurélie FOUCHER (TREMEVEN) a donné pouvoir à Jean-Claude QUENTEL (TREMEVEN)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260630-2026_111-DE

DCC2026-111

VIE COURANTE
13- SPORTS

Approbation d'une subvention de 3 000 € dans le cadre de l'organisation du Mondial Pupilles féminin de Football de Plomelin, édition 2026

Le week-end du 14 au 17 mai s'est tenue l'édition 2026 du Mondial Pupilles de Plomelin. Cette année, pour la 3ème fois, la ville de Quimperlé et le Stade quimperlois ont de nouveau rejoint l'aventure de ce tournoi de football international. Quimperlé a été l'un des 3 sites à accueillir la compétition féminine avec Ergué-Gabéric et Quimper. Au-delà de la spécificité d'être centre d'organisation d'une poule féminine, le pays de Quimperlé a présenté une équipe féminine sous les couleurs du Stade quimperlois.

Depuis 3 ans, la ville de Quimperlé s'est positionnée en devenant partenaire de cette organisation. Sur cette année 2026, elle a pris à sa charge le billet d'entrée pour être co-organisateur aux côtés de Plomelin, soit 3 000 €. Le volet égalité femmes / hommes est un des axes de travail majeurs auquel l'agglomération s'attache au quotidien dans ses politiques communautaires. Aussi, Quimperlé Communauté souhaite répondre présente pour accorder une aide d'un montant identique de 3 000 €.

Dans ce contexte, l'assemblée délibérante est invitée à :
- APPROUVER le versement d'une subvention d'un montant de 3 000 € au titre de l'année 2026 pour l'organisation du tournoi de football féminin Mondial Pupilles Plomelin

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,
- APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 3 000 € au titre de l'année 2026 pour l'organisation du tournoi de football féminin Mondial Pupilles Plomelin

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture.

Pour extrait certifié conforme,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Le Président,

Christophe LE ROUX